

PLANCHE III.

- | | |
|--|--|
| 69. <i>Sapromyza blepharopteroides</i> femelle. | 88. Larve acéphalée de cette <i>Drosophile</i> . |
| 70. Mesure de sa longueur. | 89. Stigmate antérieur de cette larve. |
| 71. Une antenne. | 90. Pupa de cette larve. |
| 72. Une patte intermédiaire avec les spinules tibiales. | 91. <i>Drosophila maculata</i> femelle. |
| 73. Larve acéphalée de cette <i>Sapromyze</i> . | 92. Mesure de sa longueur. |
| 74. Mesure de sa longueur. | 93. Antenne. |
| 75. Partie antérieure de cette larve avec la lèvre échancrée, les palpes et les mandibules. | 94. Trompe et palpes. |
| 76. Stigmate antérieur flabelliforme. | 95. Pupa de cette <i>Drosophile</i> . |
| 77. Portion du corps de cette larve avec les aspérités ambulatoires. | 96. Mesure de sa longueur. |
| 78. Pupa de la même larve. | 97. Nymphe. |
| 79. Mesure de sa longueur. | 98. Mesure de sa longueur. |
| 80. Antenne de la <i>Blephariptera serrata</i> . | 99. <i>Limosina lugabris</i> . |
| 81. Partie antérieure de la larve de cette <i>Blephariptère</i> avec sa lèvre profondément bifide, ses palpes et ses mandibules. | 100. Mesure de sa longueur. |
| 82. Stigmate antérieur flabelliforme. | 101. Antenne. |
| 83. Pupa de cette larve. | 102. Balancier. |
| 84. Mesure de sa longueur. | 103. Patte intermédiaire. |
| 85. <i>Drosophila fasciata</i> . | 104. Pelottes velues du tarse. |
| 86. Mesure de sa longueur. | 105. Pupa de cette <i>Limosine</i> . |
| 87. Antenne. | 106. Mesure de sa longueur. |
| | 107. Larve acéphalée du <i>Phora pallipes</i> . |
| | 108. Mesure de sa longueur. |
| | 109. Portion antérieure de cette larve avec sa lèvre tronquée et ses palpes. |
| | 110. Pupa de cette larve. |
| | 111. Mesure de sa longueur. |

DESCRIPTION d'une espèce inédite de *Lacertide* français, du genre *Psammodrome* (extrait d'une lettre adressée à M. RORET),

Par M. CH.-LUCIEN BONAPARTE, prince de Musignano.

En débarquant sur les côtes méridionales de France, à quelques pas de la ville de Marseille, un des premiers objets qui frappe la vue du zoologiste, est un petit Lézard dont les mouvemens sont extrêmement rapides, qui se joue dans des touffes de plantes épineuses et se réfugie dans le sable. Cette espèce est nouvelle pour la science; et, d'après cette donnée, ne croirait-on pas plutôt aborder sur les côtes d'une île déserte et inconnue de l'Océan Pacifique, que sur celles d'un des pays les plus civi-

lisés du globe! Quoique ce fait ait peu d'importance, il peut, mon cher monsieur, avoir beaucoup de portée, faire rentrer en eux-mêmes vos naturalistes peu observateurs (1), éclairer votre gouvernement sur la direction à donner aux recherches scientifiques, et apprendre à tous que, même parmi les classes d'animaux les plus élevés, il reste encore beaucoup à faire dans les pays les plus avancés. Mais revenons à notre Lézard. Supposant un moment que vos lecteurs aient pris connaissance de mon système des Reptiles, que je m'efforce tous les jours de rendre plus naturel dans ses moindres détails, je vous dirai que c'est un véritable *Lacertide*, dans le sens que j'ai donné dernièrement à cette famille, bien distincte des *Améivides* par les dents. C'est un véritable *Psammodrome*, dont il constitue ainsi une seconde espèce; car, il est bon que vous sachiez que le seul *Lézard d'Edwards* constituait à présent ce genre, avec lequel il ne faut pas confondre le *Notopholis*, qui forme, suivant moi, un genre beaucoup plus voisin des vrais *Lacerta* que des *Psammodromus*, quoique à la première vue ils se ressemblent par une conformation particulière des écailles. Je connais trois espèces de ce genre, le *Notopholis Fitzingeri* de Sardaigne, figuré dans mon Iconographie, ainsi que la seconde, *Algiroides moreatica* de MM. Bory de Saint-Vincent et Bibron, et la troisième beaucoup plus belle et plus grande, de Corfou, que je n'ai fait qu'entrevoir dans le muséum de Chatam, et dont je n'ai pu encore me procurer des exemplaires. La principale différence entre mon genre *Notopholis* et mon *Psammodromus*, qui ont tous les deux les écailles dorsales grandes, carénées et imbriquées, consiste en ce que les *Notopholis* ont les doigts lisses et plats comme les vrais Lézards, tandis que les *Psammodromes* les ont carénés en dessous, ce qui indique des habitudes tout-à-fait différentes; et, par cette raison, il est bien d'admettre les divisions de *Lacertiens* et de *Psammodromiens* dans la famille des *Lacertides*. Mais renvoyant, pour les généralités et les détails, aux différens articles de mon Iconographie et à mon

(1) Les observations que la science doit aux naturalistes français sont trop nombreuses et trop importantes pour que nous puissions accepter le reproche que M. le prince de Musiguano leur adresse à l'occasion de sa découverte d'une espèce nouvelle de Lézard.

Synopsis des Reptiles européens, offert par moi à l'Académie de Turin comme un faible remerciement de l'honneur qu'elle m'a fait de m'admettre parmi ses membres, je me bornerai ici à l'établissement de mon espèce, espérant que vous en ferez graver la jolie figure que je vous envoie, peinte sur le vivant, par un artiste distingué, à côté de celle du *Psammodromus Edwardsianus*, et qu'elle arrivera à la connaissance de MM. Duméril et Bibron, assez à temps pour les mettre à même d'inclure mon espèce dans leur incomparable ouvrage, car il serait vraiment fâcheux que leur *Histoire générale et particulière des Reptiles* ne parlât pas de cet animal essentiellement français.

Je ramassai moi-même ce Saurien dans une courte promenade à la campagne Clary, aux environs de Marseille; et en ayant depuis demandé à l'obligeant M. Barthélemy de la Pommeraye, à qui le Musée de cette ville est redevable de sa grande prospérité, j'eus le plaisir, par le bateau à vapeur, de m'en voir arriver plusieurs individus vivans, mélangés avec l'*Edwardsianus*. J'ai hésité si je donnerais à mon espèce le nom de ce savant ami, ou même celui du docteur Otth, dans la belle collection duquel je crois me rappeler l'avoir vue, quoique mal classée; mais, me réservant une autre occasion de prouver mon estime et ma reconnaissance pour M. Barthélemy, et ayant dédié à M. Otth mon *Synopsis* lui-même, je me décide à appeler mon espèce, d'après la couleur uniforme qu'elle présente (bien différente en cela de l'*Edwardsianus*),

PSAMMODROMUS CINEREUS.

PSAMMODROMUS *cinereo-æneus unicolor, subtus albo-margaritinus; capite parvo; auribus intermediis rostro et axillis; temporibus scutulatis; rima gulari continua squamis majusculis tecta; pedibus anticis ultra oculos non productilibus; poris femoralibus vix conspicuis; cauda tota cylindracea sesquilongiore quam corpore,*

tandis que la diagnose suivante peut servir à caractériser le

PSAMMODROMUS EDWARDSIANUS.

PSAMMODROMUS *virens nigro maculatus lineis utrinque duabus albidis, subtus cyaneo margaritinus: capite grandi; auribus val-*

de proximioribus axillis quam rostro ; temporibus squamulosis ; rima gulari infra similes squamas , ad medium interrupta ; pedibus anticis productilibus ultra nares : poris femoralibus patentibus ; cauda subquadrata ad basim, duplo longiore quam corpore.

Il sera facile de voir en comparant ces deux phrases , que le coloris, d'ailleurs si différent, n'est pas la seule chose qui distingue ces deux *Psammodromes* ; mais que la tête est beaucoup plus petite, les pattes plus courtes, la queue moins longue dans la nouvelle espèce ; ce qui lui donne un aspect tout-à-fait différent. Ajoutez que, dans ladite espèce, les écailles temporales sont grandes et plus dissemblables, affectant presque l'apparence de petites plaques ; les plaques pariétales sont plus petites, les ouvertures des oreilles situées plus en avant, le sillon gulaire plus profond et non interrompu ; de sorte qu'on pourrait le prendre pour un véritable collier.

L'individu que nous choisissons pour en faire la description a 4 pouces et 3 lignes de longueur de la pointe du museau à l'extrémité de la queue ; sa tête a 4 lignes et un quart, son cou 2 lignes et demie, le tronc un pouce et une ligne un quart, la queue 2 pouces et 7 lignes. Les pattes antérieures mesurent à peine 6 lignes, les postérieures 9. Le bouclier suscrânien constitue la onzième partie de l'animal, le tronc mesurant quatre fois sa longueur, et la queue six. La tête est triangulaire, plutôt obtuse à la pointe et sans renflement sur les tempes : l'ouverture de la bouche se prolonge jusque sous le bord postérieur des yeux. La plaque frontale se rétrécit un peu au sommet, l'occipitale est petite et trapézoïde : l'interpariétale, à peine plus grande, a la forme d'un rhomboïde un peu plus régulier. Les granules qui existent entre les bords du sourcil et le disque palpébral sont presque invisibles ; la région temporale est revêtue d'écailles plutôt grandes, de formes irrégulières et inégales entre elles. Les plaques sous-maxillaires sont au nombre de quatre de chaque côté : neuf ou dix écailles paraboliques, beaucoup plus grandes que les autres, forment une espèce de collier libre, qui recouvre le sillon gulaire. Le repli sous-maxillaire est distinct. Les écailles de la gorge sont petites, nombreuses et

non imbriquées. Les lamelles abdominales sont disposées en six séries longitudinales, dont les deux du milieu sont les plus étroites, et celles qui les suivent immédiatement les plus larges: la forme de toutes est trapézoïdale. On compte trente de ces lamelles par série, ce qui fait que leur nombre total est à-peu-près de 180. Le triangle pectoral, peu distinct, n'est formé que par quelques écailles. La plaque préanale est grande et précédée d'une double série de petites écailles dont la réunion forme une demi-ellipse. Les écailles du dos sont grandes, lancéolées, fortement carénées. Celles des flancs, toutefois, sont presque lisses et à-peu-près rhomboïdales. Les écailles de la queue plutôt larges, tronquées, visiblement carénées, formant environ 70 verticilles bien distincts, le premier desquels en compte de 28 à 30. Les pores fémoraux très petits et presque point relevés, sont au nombre de 13. Les pattes sont grêles, de forme arrondie, les postérieures plus fortes que les antérieures, et dans le mâle lui-même, qui les a toutes plus longues que la femelle, les antérieures, si on les étend, ne dépassent pas les yeux, tandis que les postérieures atteignent tout au plus aux aisselles. Les doigts tous écailleux, très légèrement comprimés, fortement carénés en dessous, sont armés de très petits ongles; le premier, le second et le troisième doigt des pattes antérieures augmentent par degrés en longueur; le quatrième est égal au troisième; le dernier est un peu plus court que le second. Le quatrième des pattes de derrière est très long. Le troisième, le second et le premier, décroissent par degrés. Le cinquième n'outrepasse pas le second.

La couleur générale de ce petit reptile est sur les parties supérieures un cendré métallique, uniforme, quoique à reflets prononcés. Les parties inférieures sont d'un blanc de nacre irisé.

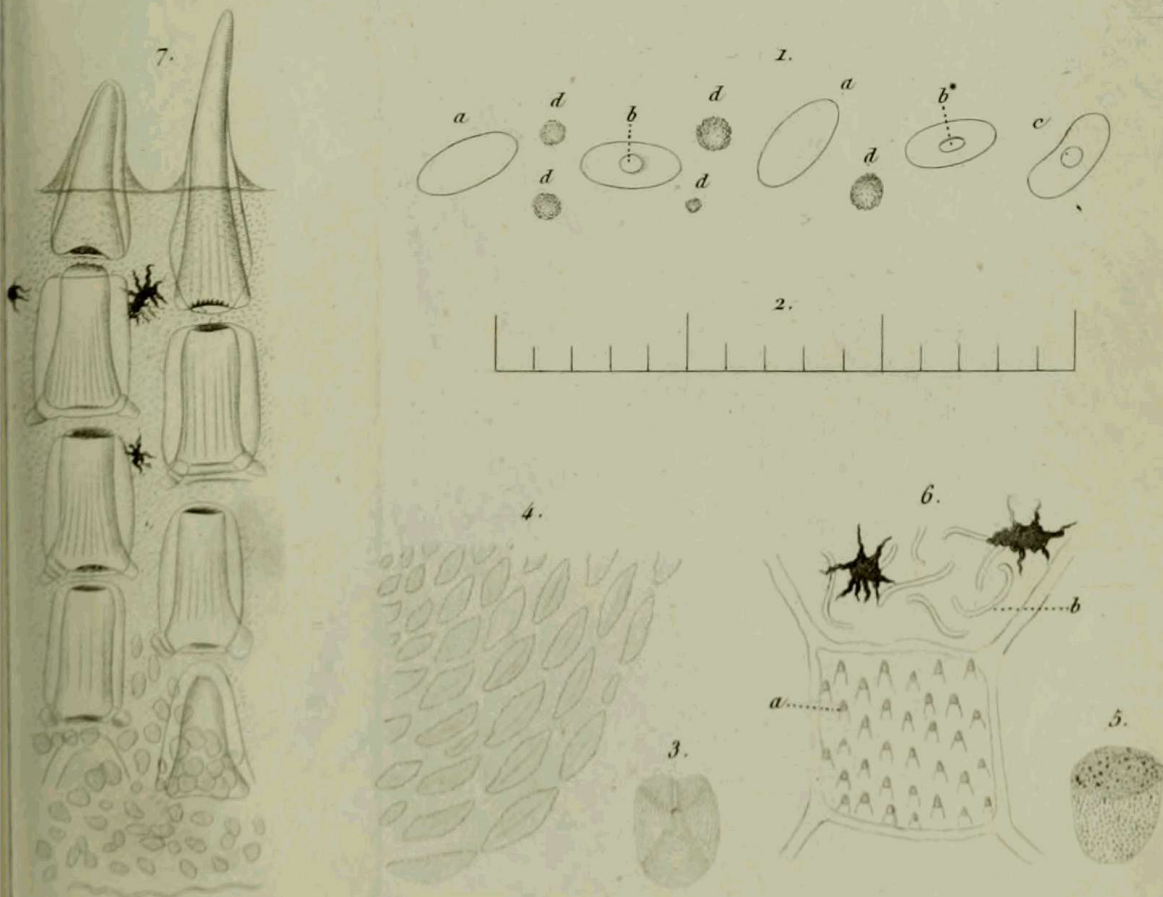
EXPLICATION DE LA PLANCHE 4 A.

- Fig. 1. PSAMMODROMUS CINEREUS.
 Fig. 1^a. Le même, vu eu dessous.
 Fig. 2. PSAMMODROMUS EDWARDSIANUS.
 Fig. 2^a. La tête et le cou du même.
 Fig. 2^b. Patte postérieure du même.

A



B



A. *Psammodromus* — B. 1 et 2. Globules sanguins du Caïman.
 3 a 6. Ecaïlles de *Cecilies* et de *Lepidosirène*. 7. Ecaïlle de *Corvina*.